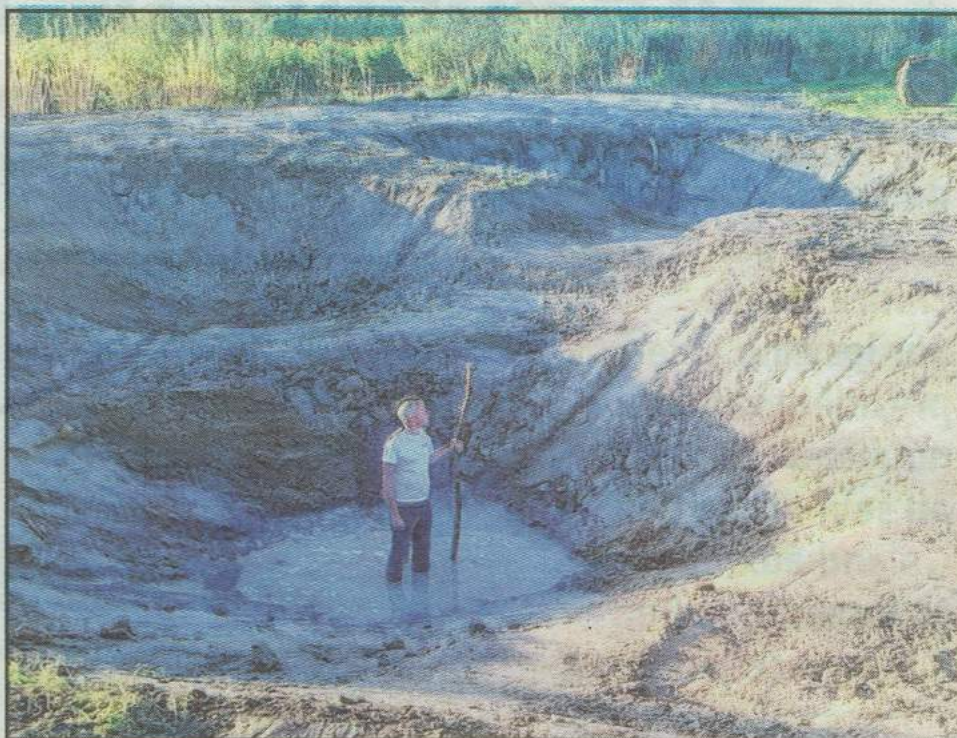


Faire coexister vignes et petites zones humides

Avec l'aide de naturalistes locaux spécialistes des zones humides, l'Agence de l'Eau pour le soutien financier et un public motivé d'enfants et d'adultes venus de Gironde et des départements limitrophes pour réaliser les finitions, un chantier participatif s'est déroulé le 8 octobre sur le Domaine Émile-Grelier chez Delphine et Benoît Vinet. Les deux vignerons, développent depuis 10 ans un vignoble atypique où viticulture rime avec biodiversité. « Les principaux objectifs de l'Agence de l'Eau sont de contribuer au bon état des eaux et à la préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité. Ainsi, elle a lancé en 2016 un appel à initiatives pour la biodiversité dont l'un des principaux axes porte sur la mise en œuvre de chantiers participatifs. L'objectif de ces chantiers est de sensibiliser le public à la préservation de la biodiversité. À travers ces chantiers concrets et ces travaux en faveur de la biodiversité l'agence souhaite encourager la mobilisation citoyenne et se félicite que des structures-écoles, associations, entreprises- aient répondu à cet appel à initiatives et mettent en œuvre au cours de l'année 2017 des chantiers destinés à divers publics scolaires, grand public, élus » explique Delphine et Benoît. Dans le cadre de cet appel, le Domaine Émile Grelier a été sélectionné pour son chantier participatif concernant des mares et trois zones humides ont été réalisées avec le curage d'une mare forestière de plus de 1,5 m de profondeur, comblée par les végétaux, le creusement d'un



La réalisation de deux bassins interconnectés.

complexe de mares en cascades, peu profondes, en lisière de forêt pour casser l'écoulement rectiligne d'un fossé vers la prairie à l'aval et le creusage d'une grande mare d'environ 200 mètres carrés avec deux bassins interconnectés et des profondeurs jusqu'à 2,5 mètres au maximum et 50 cm minimum. Le chantier s'est déroulé le week-end du 7 et 8 octobre dernier. « C'est une période optimum d'intervention pour éviter de perturber la faune et que les sols ne soient gorgés d'eau et surtout pour que les mares se remplissent et soient fonctionnelles assez vite. Cette opération va permettre la mise en eau progressive grâce aux sources sur place, de laisser la végétation

s'implanter naturellement, de laisser la faune investir les bassins puis de réaliser un suivi faunistique et floristique annuel » précisent les deux vignerons.

Une balade thématique sur les zones humides a également été proposée en fin de matinée dans le cadre de l'accueil « *Dimanche Vigne Ouverte* ». Cette initiative intervient pour renforcer la démarche du Domaine Émile-Grelier qui, au-delà de son mode de production en agriculture biologique, met tout en œuvre pour replacer le vignoble au cœur d'un écosystème dont les zones humides sont des milieux importants.